



ASSOCIATION SUISSE DE DEFENSE  
DES RENTIERS AVS/AI ET PRERETRAITES  
Comité cantonal neuchâtelois

## Questionnaire en vue des élections fédérale d'octobre 2023

adressé à tous les partis et mouvements politiques du canton de Neuchâtel  
(à retourner jusqu'à fin septembre 2023 à l'adresse indiquée ci-dessous)

### **Quelles sont vos propositions pour maîtriser les coûts de la santé ?**

En préambule, il est important de rappeler que l'on a un plutôt bon système de prise en charge en comparaison d'autres pays. Celles et ceux qui ont vécu dans d'autres pays savent que l'accès aux meilleurs spécialistes n'est pas équitable partout et ce même dans les pays dits industrialisés. Rappeler également qu'il sera difficile de baisser drastiquement les coûts, la génération des baby-boomers étant vieillissante et la médecine devenant plus technique. Pour le POP, il est hors de question de couper dans les prestations et de créer une médecine à deux vitesses (encore plus que ce qu'elle est actuellement).

Voici tout de même quelques pistes à étudier pour réduire les coûts de la santé :

- La proportion actuelle de médecins (70% de spécialistes et 30% de généralistes) est à inverser. Il faudrait réduire l'écart de salaire entre les généralistes et les spécialistes et limiter le nombre de spécialistes (et les cabinets privés) selon les besoins. Il faut également favoriser la pratique dans les hôpitaux publics.
- Prévention : la prévention est le parent pauvre de la médecine actuelle. Cet aspect est en effet peu lucratif pour les caisses et peu digne d'intérêt étant donné que les patients peuvent changer de caisse d'année en année.
- Dans un système de concurrence et libéralisé, les coûts augmentent, il y a de l'incitation à faire du volume. L'Etat doit reprendre la main.
- Il y a également un problème avec les lits C (patient.e.s en attente d'un placement en EMS ou dans une autre structure adaptée) et le manque de place dans les EMS. Cela ne se répercute pas directement sur les primes mais alourdit la facture des hôpitaux publics.

Au-delà de la question de la maîtrise des coûts de la santé, c'est sa répartition qui est au centre des préoccupations du Parti ouvrier et populaire. Il est impératif de créer une caisse unique qui soit financée sur la base du revenu et de fixer un plafond par rapport au budget des ménages. Actuellement, le financement est injuste. Le système de concurrence entre les hôpitaux est un échec. Il pousse à réduire la qualité des prestations de service public et proximité à la population.

### **Etes-vous favorable à une indexation des rentes du 2<sup>e</sup> pilier, comme c'est le cas pour l'AVS ?**

Le président: Claude-Alain Kleiner, Grande Rue 5, 2112 Môtiers

Absolument ! Outre l'indexation des rentes, il s'agit aussi de concrétiser la 13<sup>e</sup> rente AVS sur laquelle nous devrions voter le 4 mars 2024 et de refuser la réforme du 2<sup>e</sup> pilier qui péjore les rentes d'une majorité de retraité-e-s. Le PoP s'oppose également à toute hausse de l'âge de départ à la retraite que le PLR souhaite adapter à l'espérance de vie.

**Les personnes âgées subissent de plein fouet la fracture numérique. Il devient impossible d'exécuter la moindre tâche si on ne possède pas un ordinateur ou un smartphone. Que propose votre parti pour améliorer la situation ?**

Cette question est centrale. Il est impératif de maintenir des prestations de service public accessibles par téléphone et par le biais de guichets dont les horaires soient adaptés à l'ensemble de la population. Aujourd'hui, le tout-numérique engendre la diminution de prestations aux CFF ou à la Poste par exemple que ce soient par la réduction de points de vente/conseil ou de personnel.

Nom du parti : .....PoP neuchâtelois

Date et signature : 29 septembre 2023